



la feuille
d'OPALE



2022



Projet de Territoire



2032



PAYS
d'OPALE

Communauté de communes

Le vert, le vrai, la vie

ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes Pays d'Opale a lancé l'élaboration de son Projet de Territoire pour **les 10 prochaines années**.

Ce projet doit exprimer la vision de l'ensemble des forces vives de notre intercommunalité, et devra se concrétiser par un programme d'actions locales répondant aux enjeux du territoire et aux besoins des habitants.

Par une réflexion à la fois partenariale mais également collective et prospective, il s'agit d'identifier, pour la décennie à venir, le scénario le plus adapté au développement et à l'attractivité de notre territoire communautaire.

Quelles politiques, quelles actions, quels projets sont susceptibles d'orienter la trajectoire du territoire dans l'intérêt de sa population ?

Des groupes de travail composés d'élus et de partenaires institutionnels se réunissent déjà pour apporter les premières réponses à ces questions et envisager des pistes d'actions.

Mais ce n'est évidemment pas suffisant, car il nous faut aussi en tant qu'élus de proximité, recueillir la parole des habitants, et connaître votre vision sur l'intercommunalité de demain.

C'est pourquoi, vous trouverez dans cette « **Feuille d'Opale** » spéciale « projet de territoire », non seulement un bilan des réalisations communautaires de ces 20 dernières années qui vous permettra de mieux comprendre le fonctionnement actuel de la CCPO mais également un questionnaire que nous vous invitons à remplir et à nous renvoyer dès que possible et au plus tard **le 24 juin 2022**. Vous pouvez également le remplir en ligne sur le site www.cc-paysdopale.fr.

L'analyse de vos réponses nous permettra d'orienter et d'affiner nos actions au plus près de vos souhaits.

Vous aurez également l'occasion de vous exprimer sur les thèmes abordés lors de réunions publiques organisées tout au long du mois de juin dans les 4 bourgs centres de la CCPO : Réussites citoyennes, Attractivité du Territoire et Nouvelles Ambitions... Aidez-nous et contribuez à écrire le projet de territoire de votre Communauté de Communes Pays d'Opale !

En quelque sorte, nous vous proposons de contribuer à écrire notre avenir.

Nous comptons sur vous !

Ensemble, faisons évoluer notre beau territoire !

Fidèlement.

Ludovic LOQUET
Président de la Communauté de Communes Pays d'Opale

Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

C'est la stratégie que définit et met en œuvre une collectivité territoriale pour répondre aux besoins actuels et futurs de sa population.

C'est le document par lequel la collectivité définit sa stratégie sur le long terme en matière de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, d'équipements, de politique de l'environnement et de gestion des ressources (naturelles, financières, humaines...).

Cela implique une analyse préalable de l'état des lieux et des besoins et une concertation...

Pourquoi un projet de territoire ?

- Pour partager une vision prospective des enjeux pour le territoire et sa population et définir les priorités d'actions pour les 10 prochaines années.
- Pour organiser la complémentarité des actions intercommunales et communales, en lien avec les acteurs institutionnels, associatifs, économiques...
- Pour garantir une meilleure cohérence et lisibilité de l'action publique en associant les citoyens, acteurs et décideurs locaux dans une démarche de co-construction.

Les objectifs poursuivis :

Il s'agit d'un projet de dynamisation sociale et économique, respectueux de l'environnement et de l'identité rurale, basé sur les fondamentaux du territoire.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

BILAN
2000-2020



LA MAISON DE L'ENFANT DE GUINES (2002)



LA MAISON DE PAYS D'HARDINGHEN (2004)



LA MAISON DE PAYS DE L'ARDRÉSIS (2020)



L'ESPACE DE VIE COMMUNAUTAIRE DE LA MINOTERIE (2017)



LA FIBRE NUMÉRIQUE (2018-2021)



L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT N° 1 ET N° 2

NE PAS OUBLIER
AUSSI !



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI V1 APPROUVÉ EN 2015 – PLUI V2 ARRÊTÉ EN JUIN 2018)
LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PROGRAMME D'ACTIONS EN COURS DE DÉFINITION)

ENVIRONNEMENT

BILAN
2000-2020



LA LUTTE CONTRE LES RUISSELLEMENTS ET L'ÉROSION DES SOLS :
ARARAT 1 (2004) ET 2 (EN COURS)
GÉMAPI



LE CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET LE TRI SÉLECTIF



LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU



LE PROGRAMME DE PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS PÉRIURBAINS



L'ADHÉSION AU PARC NATUREL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE



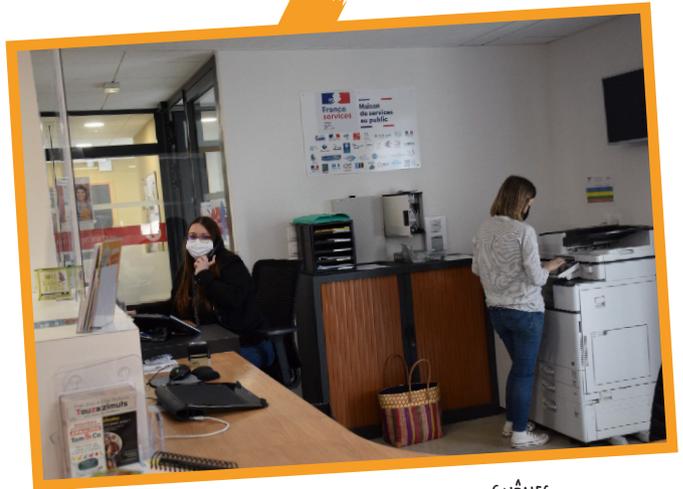
LES SENTIERS DE RANDONNÉE

SERVICES AU PUBLIC

BILAN
2000-2020



LES CYBERPOINTS



LA MAISON DE SERVICES AUX PUBLICS DE GUINES
LABELLISÉE FRANCE SERVICES



LA MAISON DE SERVICES AUX PUBLICS D'ARDRES
LABELLISÉE FRANCE SERVICES



LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT
(GUINES, ARDRES, HARDINGHEN)



LE RELAIS PETITE ENFANCE (ARDRES, GUINES, HARDINGHEN, LICQUES)



LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS



QUESTIONNAIRE POUR LE PROJET DE TERRITOIRE - CCPO

QUEL PROJET DE TERRITOIRE POUR DEMAIN ?

Dans le cadre du projet de territoire de la CCPO (2022-2032), nous souhaitons connaître votre avis, vos besoins et attentes sur les actions à mettre en place ou à valoriser au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Un projet de territoire permet de définir les enjeux stratégiques et prioritaires locaux pour les 10 années à venir.

Il doit être concerté et fédérateur. C'est pour cela que la collectivité souhaite entendre votre voix.

Ce questionnaire ne vous prendra que quelques minutes et les réponses seront strictement anonymes.

Vous pouvez également répondre en ligne sur le site www.cc-paysdopale.fr

Cette enquête prend fin le vendredi 24 juin 2022.

1. Que signifie le sigle CCPO ?

- Carte des Communes Pays d'Opale
- Communauté Cantonale Pays d'Opale
- Carte Cantonale Plaine d'Opale
- Communauté de Communes Pays d'Opale
- Commission Consultative des Programmes d'Orientations

2. Connaissez-vous la CCPO ?

- Oui
- Non

3. Connaissez-vous son rôle ?

- Oui
- Non

LE RÔLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

La CCPO compte aujourd'hui 23 communes pour environ 25 000 habitants. Son but est d'associer et de fédérer les communes autour d'un projet commun.

Elle est dotée de compétences obligatoires : l'aménagement de l'espace ; le développement économique ; la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ; l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires des gens du voyage ; la collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés.

Elle est également dotée de compétences dites optionnelles : la protection et mise en valeur de l'environnement ; le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ; la politique de logement et du cadre de vie ; l'action sociale d'intérêt communautaire ; la gestion d'équipements d'intérêt communautaire ; la gestion de maisons de services au public (France Services).

La CCPO va également plus loin avec un large panel de services de proximité parmi lesquels l'accueil du jeune enfant, le développement culturel, les loisirs, les mobilités, etc.

Pour en savoir plus : www.cc-paysdopale.fr

4. Quels sont les principaux atouts du territoire ? 3 réponses possibles maximum (numéroter de 1 à 3)

- Le cadre de vie
- Le patrimoine naturel
- Le tissu économique
- L'offre culturelle, sportive et de loisirs
- La vie associative
- Les équipements et services publics
- L'offre de logements
- La situation géographique
- Ses infrastructures
- Autres : (veuillez préciser)

5. Quels sont les principales faiblesses du territoire ? 3 réponses possibles max. (numéroter de 1 à 3)

- Le cadre de vie
- Le manque de transports et de mobilité
- Le tissu économique
- Le parcours des familles
- L'accès aux soins
- Les équipements et services publics
- L'offre de logements
- La situation géographique
- La fiscalité
- La démographie
- Le manque de communication
- La vulnérabilité aux risques naturels
- Autres : (veuillez préciser).....

6. Quelles doivent être les priorités en matière de développement économique ?

3 réponses possibles maximum (numéroter de 1 à 3)

- Le maintien des entreprises artisanales, TPE et PME
- L'implantation de nouvelles entreprises
- Le soutien au commerce et aux circuits de proximité
- Le renforcement de l'activité touristique
- Diversifier l'offre d'emplois
- Créer des espaces de travail partagés
- Accompagner les reprises et transmissions des entreprises
- Structurer les filières liées à la transition écologique
- Structurer le territoire avec des équipements. Si oui, de quel type ?
.....
.....
- Autres : (veuillez préciser).....

7. Quelles doivent être les priorités en matière de cadre de vie ? 3 réponses possibles maximum (numéroter de 1 à 3)

- Augmenter l'offre de logements
- Adapter l'offre de logements aux besoins (personnes âgées, famille...)
- Aider la population à la rénovation énergétique des logements
- Développer l'offre de mobilité active (vélo, piétons...)
- Développer l'offre de mobilité partagée (covoiturage...)
- Préserver le patrimoine naturel
- Préserver, valoriser, maîtriser la ressource en eau
- Préserver l'espace agricole
- Développer l'équipement touristique
- Développer de nouveaux types de services. Si oui, lesquels :
-
- Autres : (veuillez préciser)

8. Quelles doivent être les priorités en matière de qualité de vie ? 3 réponses possibles maximum (numéroter de 1 à 3)

- Améliorer l'accès aux soins
- Engager le territoire dans le développement durable
- Développer l'offre culturelle et sportive
- Favoriser la participation à la vie citoyenne
- Accompagner le parcours de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Accompagner le parcours de vie des familles
- Développer les équipements touristiques
- Favoriser l'accès au numérique pour tous
- Renforcer les actions à destination de la petite enfance et de l'enfance. Si oui, lesquelles :
-
- Renforcer les actions à destination de la jeunesse (à partir de l'adolescence). Si oui, lesquelles :
-
- Autres : (veuillez préciser).....

9. Quelles doivent être les priorités en matière de transition écologique ? 3 réponses possibles maximum (numéroter de 1 à 3)

- Protéger et valoriser les milieux paysagers
- Protéger la ressource en eau
- Développer les énergies renouvelables
- Renforcer les filières d'économie circulaire (écoconception, réemploi, recyclage...)
- Optimiser la collecte et la gestion des déchets
- Lutter contre toutes formes de gaspillages
- Soutenir les circuits courts et l'agriculture de proximité
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments
- Renforcer les dispositifs de sensibilisation
- Autres : (veuillez préciser).....

10. Quelles doivent être les priorités en matière d'aménagement du territoire ?

3 réponses possibles maximum (numéroter de 1 à 3)

- La mise en valeur des centres bourgs
- L'équipement des espaces publics (mobilier, végétations...)
- La préservation du patrimoine bâti
- La rénovation des logements existants (amélioration des performances énergétiques...)
- Le stationnement
- Autres : (veuillez préciser).....

11. **Quel est votre âge ?** :

12. **Quelle est votre profession ?** :

13. **Dans quelle commune de la CCPO habitez-vous ?**

14. Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) d'habiter la CCPO ?

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Très insatisfait</i>					<i>Très satisfait</i>				

15. Vos remarques - vos suggestions (en quelques lignes)

Merci pour votre participation !

QUESTIONNAIRE À DÉPOSER DANS LES URNES PRÉVUES À CET EFFET :

Pour le vendredi 24 juin 2022 dernier délai à l'un des endroits suivants :
Communauté de Communes Pays d'Opale, 9 avenue de la Libération - GUÎNES
Maison de pays de l'ardrésis, avenue Fernand Buscot - ARDRES
Mairie de Licques, 54 parvis de l'Abbaye – LICQUES
Mairie d'Hardinghen, 29 rue de l'église - HARDINGHEN

Ou

Cliquer sur le **QR Code** pour y avoir accès directement



BILAN 2000-2020



LES ATELIERS DU CIAS



LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE



LES ATELIERS SÉNIORS DU CIAS



LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAXI-VERT)



LES AITRES DE COVOITURAGE : ARDRES, LICQUES, HARDINGHEN, GUÏNES



LES BORNES DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES DE
GUÏNES, ARDRES, HARDINGHEN ET LICQUES



LE VÉLOPARTAGE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
(ARDRES, GUÏNES, HARDINGHEN, LICQUES)

ECONOMIE - EMPLOI

BILAN
2000-2020



LES ZONES D'ACTIVITÉS ET LEURS EXTENSIONS



L'OFFICE DE TOURISME PAYS D'OPALE



LA SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION LOCALE



LES AIDES FINANCIÈRES À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES



LA PARTICIPATION AUX STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT



LES AIDES À L'EMPLOI : (AIDE AUX CV)



PARTENARIAT AVEC LA FABRIQUE DÉFI

CULTURE - LOISIRS - PATRIMOINE

BILAN
2000-2020



LA PROGRAMMATION CULTURELLE



L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE
(ARDRES, GUINES, LICQUES, HARDINGHEN)



LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE 2019-2020



LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE 2020-2021



LE RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE : ALEMBON, BOUQUEHAULT, FIENNES
GUÎNES, LICQUES, NIELLES-LES-ARDRES

NE PAS OUBLIER
AUSSI !



LES LUDOTHÈQUES (ARDRES, GUINES, HARDINGHEN)

LA RESTAURATION ET LA PROTECTION DU MOBILIER CULTUREL PATRIMONIAL

LE PROJET DE TERRITOIRE 2000-2020

Des objectifs parcourus :

Le VERT : Protéger l'environnement, les ressources naturelles et les paysages; protéger la population contre les risques naturels.

Le VRAI : Maintenir une identité rurale, protéger le patrimoine; protéger l'activité agricole et développer le tourisme vert.

La VIE : Développer les services publics de proximité, le tissu économique local et renforcer les solidarités.

Le Bilan :

- Des réalisations qui auront globalement répondu aux objectifs
- Des réalisations qui sont allées au-delà des prévisions :
vélopartage, Tiers Lieu numérique, etc.
- Des réalisations qui auront répondu aux besoins de la population :
 - Des services de proximité déployés par pays
 - Des ressources naturelles (eau, air, sols) préservées
 - Des paysages relativement sauvegardés
 - Un lien social maintenu, une solidarité organisée
 - Des mobilités renforcées (physiques et numériques)

QUE SERAIT AUJOURD'HUI LE TERRITOIRE SANS CES RÉALISATIONS ?

ET MAINTENANT ?

Pour écrire le projet de territoire 2022-2032, nous avons besoin de vous !

QUESTIONNAIRE

Pour connaître votre avis, vos besoins, vos attentes, nous vous invitons à remplir le questionnaire disponible avant le 24 juin 2022

- Version proposée dans cette brochure, il est à déposer

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'OPALE, 9 AVENUE DE LA LIBÉRATION - GUÎNES

MAISON DE PAYS DE L'ARDRÉSIS, AVENUE FERNAND BUSCOT - ARDRES

MAIRIE DE LICQUES, 54 PARVIS DE L'ABBAYE - LICQUES

MAIRIE D'HARDINGHEN, 29 RUE DE L'ÉGLISE - HARDINGHEN

- Version numérique pour un remplissage en ligne

- soit en scannant le QR Code ci-contre
- soit sur www.cc-paysdopale.fr



RÉUNIONS PUBLIQUES

Pour recueillir votre parole sur les orientations du projet de territoire 2022-2032, la Communauté de Communes vous invite à participer aux réunions publiques, animées par le cabinet Alteris, aux dates suivantes :

- Mardi 7 juin, 19h, salle des fêtes d'Ecottes
- Jeudi 9 juin, 19h, salle des fêtes du Marais-de-Guînes
- Lundi 20 juin, 19h, salle des fêtes de Fiennes
- Jeudi 23 juin, 19h, salle en étoile de Bois-en-Ardres

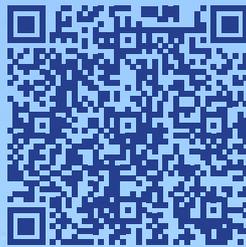
VENEZ NOUS REJOINDRE !

PAYS
d'OPALE

Communauté de communes

Le vert, le vrai, la vie

INVENTONS ENSEMBLE LA CCPO DE DEMAIN !



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Ludovic LOQUET ·
RÉDACTION : Comité de rédaction · MISE EN PAGE :
Service Communication · CHARTE GRAPHIQUE : Bang
communication · CRÉDITS PHOTOS : Service
communication · ILLUSTRATIONS : Freepik ·
IMPRESSION : Imprimerie Cache.